

Désignation d'un.e bénéficiaire sur un compte coopérateur.rice
Coopérative Demain Supermarché



Mme M. Prénom : _____ Nom : _____
Date de naissance : / /
Adresse : _____
Code Postal : Commune : _____
Courriel : _____
N° de téléphone : _____

Je soussigné.e déclare désigner au titre de bénéficiaire* la personne majeure :

Prénom : _____ NOM _____

Téléphone : _____ Mail : _____

Justificatif d'identité joint sera présenté à 1ère visite par le/la bénéficiaire
Date : _____ le Bureau des Membres :

Date : / /

Fait à :

Signature du souscripteur.rice ou du/des représentant.e.s légaux

Les informations communiquées seront enregistrées par DEMAIN Supermarché uniquement pour le traitement de votre souscription et la gestion de votre dossier dans le fichier clients-sociétaires de la société. Ces informations sont obligatoires. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'un droit à la limitation du traitement, de portabilité et de suppression dans les conditions prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Ces droits peuvent s'exercer auprès de DEMAIN Supermarché - 92 rue de Montagny 69008 LYON
Demain Supermarché – SAS à capital variable – RCS Lyon 852 471 093
Siège social : 92 rue de Montagny 69008 LYON

* Extrait du règlement intérieur « tout contributeur.rice de la Coopérative peut désigner lors de son inscription un ou une Bénéficiaire qui pourra avoir accès à l'Épicerie pour faire ses achats, sous réserve que le membre contributeur.rice soit lui-même à jour de ses contributions. Le Bénéficiaire désigné par le.la contributeur.rice pourra bénéficier des produits et services de la Coopérative et avoir un accès à l'Épicerie pour y faire ses achats, sans avoir à souscrire des parts sociales de catégories A et sans avoir à réaliser de contributions. Le contributeur.rice ne pourra désigner qu'un.e seul.e Bénéficiaire qui devra obligatoirement être majeur au jour de la désignation, sans aucune condition quant à la nature des liens entre les personnes»